

grand homme les ait tous eûs dans l'esprit ; & que Dieu ait conduit sa plume de telle sorte , que les paroles sacrées qu'il a écrites , exprimassent toutes les différentes veritez que chacun y voit ?

Ce que je sçay , & que je dis hardiment , parce que je le voy dans mon cœur , c'est que si j'écrivois quelque chose , qui dût avoir cette autorité souveraine qu'ont les Livres de Moïse ; j'aimerois mieux écrire de telle sorte , que mes paroles exprimassent tout ce que chacun pourroit penser de vray sur le sujet dont j'écrirois , que d'écrire d'une maniere qui exprimât une certaine verité si clairement , qu'on ne peut douter que ce ne fût ce que j'aurois eu dans l'esprit ; mais qui allât à exclure tous les autres sens , dont mes paroles auroient pû être susceptibles , si elles avoient été autrement tournées ; & qu'on auroit pû m'attribuer sans me faire rien dire de faux. Il y auroit donc de la témérité à moy , de ne pas croire qu'un si grand homme eût mérité de vous cette faveur. Ainsi , il faut conclure , que quand Moïse a écrit , il a eu en vûe , non seulement toutes les veritez que nous pouvons trouver dans ses paroles , mais toutes celles que d'autres y pourroient appercevoir ; quoiqu'elles passent nôtre capacité presente , & même tout ce que nous en pourrons jamais avoir.

CHAPITRE XXXII.

Que quand les auteurs canoniques n'auroient pas vû toutes les veritez à quoy leurs paroles peuvent conduire , il est certain que l'esprit de Dieu les a vûës. Ce qu'on doit demander à Dieu , sur l'intelligence de l'Ecriture.

43. **M**AIS quand Moïse luy-même n'auroit pas vû tout ce qu'enferment ses paroles , qui sont les vôtres , puisqu'il n'a été que vôtre interprete , & qu'il n'auroit eu dans l'esprit qu'un seul des divers sens qu'on peut leur donner , sans s'éloigner de la verité ; qui peut douter , ô mon Dieu , qui